

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74 3 avenue de la plaine - BP 340 74 008 Annecy Tél: 04.50.52.30.00 ufoval@fol74.org

En savoir plus: www.fol74.org

Les indispensables:



Grâches Grand Massif Gutomne 2021 / Printemps 2022

M'Hauteur

Référence: 074 013 001

Un séjour 100 % sports mécaniques pour s'initier ou se perfectionner!

Moto ou quad (au choix à l'inscription) : 5 séances* d'1h de moto ou de quad encadrées par Pascal Leuret, moniteur brevet d'État (6 fois champion de France d'Élite MX et SX et champion d' Europe). Apprentissage des techniques de base sur un terrain spécialement aménagé.

De l'initiation au perfectionnement, découverte du monde de la moto ou du quad à travers différentes activités proposées par le moniteur, sans oublier les consignes de sécurité et l'entretien du matériel.

► Situation géographique

Le centre « Neig'Alpes » est situé à 1150 m d'altitude au cœur du village des Carroz, à 5 min des remontées mécaniques. Il dispose d'une situation exceptionnelle pour la pratique d'activités de montagne. Le domaine du Grand Massif offre 265 km de pistes avec 5 stations reliées : Les Carroz, Flaine, Morillon, Samoëns et Sixt.



► Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

Le centre de Neig'Alpes se compose de deux ailes de deux étages chacune. Les chambres de 4 à 5 lits sont équipées de sanitaires complets. Un étage a cependant conservé un espace sanitaire collectif adapté à l'accueil des plus jeunes. Les animateurs dorment dans des chambres à proximité de celles des enfants.

Le centre dispose de plusieurs salles d'activités, d'une salle de spectacle et d'une vaste salle à manger panoramique avec vue sur les pistes de ski.

TRANSPORTS

L'encadrement est assuré par l'équipe **d'UFOVAL / Vacances Pour Tous**. (1 adulte pour 10 enfants au maximum).

Le voyage a lieu en train ou en car jusqu'à Annecy, puis le transfert de la gare Annecy au centre se fait en car (trajet d'environ 1 heure). Le voyage s'effectue de jour.

Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.

Pour des raisons d'organisation, la demande de modification de la villes de départ et/ou d'arrivée entraînera des frais (voir conditions générale de vente)

A partir du 30/09/21 le pass sanitaire sera obligatoire dans les transports pour les jeunes de 12 à 17 ans.*

*Evolution possible suite aux décisions gouvernementales.

Moto ou Quad (5 séances)

Pascal Leuret est le moniteur diplômé d'un Brevet d'Etat qui encadre depuis 4 ans ce séjour. Il a été 6 fois champion de France d'Elite MX et SX et champion, d'Europe. Les jeunes apprennent les techniques de base sur le terrain du centre spécialement aménagé. Les groupes seront organisés par niveau et par séjour, répartis en groupe de maximum 8 jeunes par séance de 1h30.

De l'initiation au perfectionnement, les jeunes découvriront le monde de la moto à travers différentes activités proposées par le moniteur. La progression peut aller pour un débutant, de la mise en route de la moto à la conduite sur un terrain spécialisé, tout cela sans oublier les consignes de sécurité, et l'entretien du matériel.

Le port de chaussures montantes imperméables et d'un pantalon à tissu épais type jean est obligatoire pour des raisons de sécurité.

D'autres activités sont également au programme :

Rallye à la découverte de la station des Carroz : jeu de piste et d'orientation au cœur du village. Tournois sportifs : le terrain du centre permet de pratiquer différents sports collectifs (football, basketball...)

Au retour des activités et jusqu'à 19h (heure du repas) sont proposées des activités sous forme d'ateliers : lecture, jeux de société, ping-pong, activités manuelles...

Une veillée est organisée chaque soir avec l'équipe d'animation.

La vie en collectivité, c'est apprendre à accepter l'autre dans ses différences, sa façon de parler, de s'habiller...

Le respect de l'autre et du matériel est notre impératif quels que soient les moments de la journée.

Un adulte est toujours disponible pour écouter ou répondre à une interrogation. Nous instituons quelques règles simples de vie tous ensemble en début de séjour.

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

Pour retrouver toutes les informations relatives à la COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : http://www.fol74.org/infos-pratiques

ORGANISATION DU SEJOUR

► <u>L'équipe d'encadrement</u> :

1 animateur pour 10 enfants encadre les différentes activités. L'équipe de direction se compose d'une directrice, d'un adjoint et d'une assistante sanitaire. Des personnes de service assurent l'entretien des locaux. Un cuisinier économe et son aide préparent les repas.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

► <u>Le sommeil</u> :

Le réveil est échelonné afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun. Le coucher s'effectue après une veillée adaptée à l'âge et à l'état de fatigue des enfants.

► <u>La toilette</u> :

La toilette est effectuée chaque matin. Les animateurs encadrent ce temps et aident les plus jeunes. Chaque jour avant le dîner, les enfants prennent une douche.

►L'alimentation:

Les repas, préparés à base de produits locaux par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

► Linge:

Le linge n'est pas lavé pendant le séjour, sauf problèmes particuliers. Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Courrier: Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone: Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites le entre 17h et 19h en vous armant de patience car la ligne est souvent occupée. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet: Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours et de sélectionner les Carroz — Neig'Alpes dans la catégorie montagne. Les codes d'accès sont transmis dans la convocation de départ. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants!

ATTENTION! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

► Argent de poche

Vous le remettez à l'animateur présent au départ, en utilisant l'enveloppe « argent de poche » qui vous sera donnée. Une somme de 10 € semble largement suffisante.

► <u>Santé</u>

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis.

Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou à l'animateur présent au départ.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

▶ Pass sanitaire

A compter du 30/09, les jeunes de 12 à 17 ans devront présenter un pass sanitaire pour prendre les transports publics (TGV, intercités...) à l'aller et au retour. *

Pour récupérer votre pass sanitaire vous pouvez consulter :

https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire

A noter que pour les jeunes de 12 à 17 ans ne bénéficiant pas d'un schéma vaccinal complet, des frais à la charge de la famille s'appliqueront pour la réalisation de test PCR ou Antigénique pour le pass sanitaire du retour de séjour.

*des informations supplémentaires quant à la nécessité de présenter un pass sanitaire pour les transports vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera envoyée 10 jours avant le départ.

▶ Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

ASSURANCE

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

Documents à remettre le jour du départ

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- La fiche trousseau (à mettre dans la valise)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe
- Tout autre document que vous jugerez utile de transmettre à la direction du séjour.

Bon séjour avec UFOVAL 74 - Vacances Pour Tous!



FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom de l'enfant à l'aide de bandes tissées et cousues	CONSEILLÉ	DANS LA VALISE	SUR SOI	INVENTAIRE DE L'ANIMATEUR A L'ARRIVEE	INVENTAIRE DE L'ANIMATEUR AU DEPART
VALISE OU SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE OU BOB	1				
ANORAK OU VESTE CHAUDE	1				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
PULL OU SWEAT dont 2 chauds	3				
TEE-SHIRT, POLO	6				
PANTALON dont I jean	3				
ROBE OU JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES OU CALECONS	6				
PAIRES DE CHAUSSETTES	6 à 8				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
BASKETS (dont 1 paire de chaussures de marche)	2				
PETIT SAC A DOS (pour la balade)	I				
SAC A LINGE SALE (un sac plastique suffit)	I				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	2		1		
PAIRE DE CHAUSSONS	1				
TROUSSE DE TOILETTE: gel douche ou savo mouchoirs en papier	on avec étui, shamp	ooing, brosse ou	u peigne, brosse	l à dents, dentifrice, crè	eme solaire,

NECESSAIRE COURRIER: enveloppes, timbres.

EQUIPEMENT PARTICULIER:

MOTO: Prévoir 1 pantalon en jean, 1 pull et une paire de chaussures imperméables et montantes (bottes ou chaussures montantes).